Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Métallier, veuillez visiter :
bpmetallier.fr/annales-sujets-et-corriges

ACADEMIE DE ROUEN

# Brevet Professionnel

◆◆

Spécielité : **SERRURERIE-METALLIERIE**

## Sujet : Expression Française et Ouverture sur le Monde

**Session : 2003**

| BREVET PROFESSIONNEL | | Session : 2003 | Sujet |
|---|---|---|---|
| Spécialité : **Serrurier-Métallier** | Epreuve : **U50 – Expression Française et Ouverture sur le Monde** | | |
| **Temps Alloué : 3 heures** | **Coef :3** | | **Page 1/7** |

**DOCUMENT : 1**

## Est-ce grave, docteur?

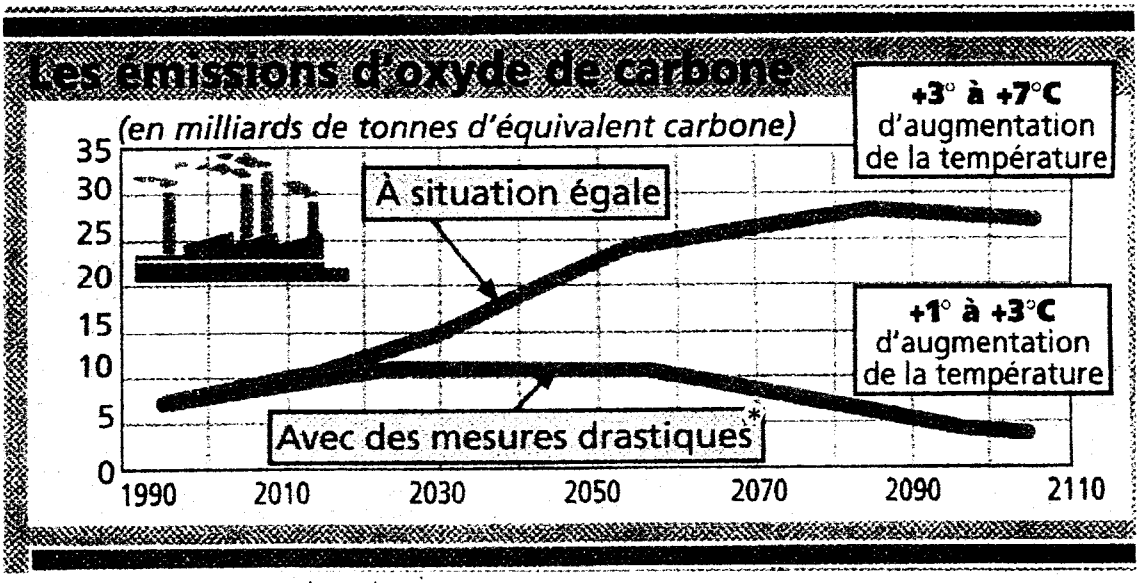
L'ozone est un gaz irritant qui pénètre au plus profond des poumons. Il peut provoquer toux, difficultés respiratoires et essoufflements. Il entraîne aussi des irritations du nez et de la gorge, des maux de têtes et des picotements aux yeux. Mais ses effets sur la santé n'apparaissent vraiment qu'à partir d'une forte concentration dans l'air et d'une certaine durée d'exposition.

Les plus touchés? Les asthmatiques et les personnes souffrant d'allergies ou de maladies respiratoires. D'après la dernière étude de l'Institut national de veille sanitaire (INVS) sur 9 grandes villes françaises (Bordeaux, Le Havre, Strasbourg et Toulouse), environ 2800 personnes meurent chaque année à cause d'une forte pollution aérienne, à l'ozone notamment. Parmi ces décès,1800 pourraient être évités en réduisant de moitié le niveau de pollution. Les enfants sont également vulnérables car jusqu'à 6ans leur appareil respiratoire est en formation. Une étude menée sur 8000 enfants a démontré que dans les zones à forte pollution le taux d'asthmatiques est nettement plus élevé. Une autre étude a aussi montré que l'irritation oculaire progresse de11%. Et le conseil supérieur d'hygiène publique a mis en évidence que lors d'un pic d'ozone de300 ug/m3,la capacité respiratoire (la quantité d'air inspirée)est diminuée de 3 à 4 chez les enfants.

Enfin, autre certitude, pollution à l'ozone et cigarette ne font pas bon ménage, augmentant le risque des cancers et des autres maladies liées à la consommation de tabac.

*Source : Science & Vie JUNIOR n° 155 août 2002* par Philippe MONGES.

## DOCUMENT : 2




* Drastiques : très contraignantes

Source : Les Dossiers de l'actualité, n°48, octobre 2002.

## DOCUMENT : 3

Qualité de l'air : et si on appliquait la loi ?

Que faire pour éviter l'asphyxie totale ? On pourrait commencer par appliquer la loi sur l'air de 1996. Elle définit trois outils d'action sur la pollution locale : les plans régionaux de la qualité de l'air (PRQA) dressent un état des lieux ; les plans de déplacement urbain (PDU) donnent des orientations pour réduire la circulation dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants ; les plans de protection de l'atmosphère (PPA) définissent les mesures d'urgence.

Les deux premières procédures sont actuellement en cours d'exécution. On mesure la pollution dans les plus grandes agglomérations, et de nouveaux plans de circulation se mettent en place avec plus ou moins d'empressement (pistes cyclables, couloirs de bus protégés, développement des transports en commun).

Mais, cinq ans après l'adoption de la loi, les décrets d'application sur les PPA sont bougrement gênants : ils doivent décrire dans le détail l'action des pouvoirs publics et des mairies en cas de dépassement des pics d'alerte...

Obligatoires dans les agglomérations de 250 000 habitants, les PPA ont pour objet, selon la loi, d'abaisser « la concentration de polluants dans l'atmosphère de la zone d'application à un niveau inférieur aux valeurs limites ». Rédigé par le préfet de région et adopté après enquête publique, ce texte peut imposer des mesures sur « les règles de fonctionnement et d'exploitation de certaines catégories d'installations, l'usage des carburants et des combustibles, les conditions d'utilisation des véhicules ou autres objets mobiliers.. » En clair, un jour de pollution, le préfet peut interdire la circulation automobile ou fermer une usine.

Peut-être suite à une lecture hâtive de la loi, la préfecture de région du Nord-Pas-de-Calais a fait rédiger les PPA avant les PRQA. En l'absence de décret d'application, cette administration a improvisé des documents d'une remarquable platitude. Si, dans la région, le PPA de Valenciennes est celui qui va le plus loin, on ne peut pas dire qu' il soit « courageux ».

Frappés de plein fouet par la crise minière et sidérurgique, les 338 400 habitants des 57 communes de Valenciennes se sont tournés vers le tertiaire lillois. Près de 5000 véhicules partent tous les matins vers la capitale du Nord, provoquant de fréquents pics d'ozone. En cas d'alerte le préfet pourra prendre « des mesures incitatives au choix des transports en commun » et imposer « la régulation des feux afin de fluidifier la circulation ». La circulation alternée ne s'appliquerait qu'au centre de Valenciennes...

*Loic Chauveau : Science &Vie mai 2001*

**DOCUMENT 4**




PHOSPHORE Octobre 1999 65

| | | | |
|---|---|---|---|
| Examen : **Brevet Professionnel** | | Session : **2003** | **SUJET** |
| Spécialité : **Serrurier - Métallier** | Epreuve : **U50-Expression Française et Ouverture sur le Monde** | | |
| Temps alloué : **3heures** | | Coéf : **3** | Page 5/7 |

## DOCUMENT : 5

**Les automobilistes disposés à renoncer à leur voiture les jours de très haut niveau de pollution en ville, selon le lieu d'habitation (début 2000).**

-Champ: ensemble des automobilistes, soit 70% de la population.

**(en %)**

| **Taille de l'agglomération de résidence** | |
|---|---|
| -Moins de 2000 habitants | 84 |
| -2000 à 20 000 habitants | 89 |
| -20 000 à 100 000 habitants | 82 |
| -100 000 habitants et plus | 87 |
| -Paris et agglomération parisienne | 90 |
| **Région de résidence** | |
| -Région Parisienne | 90 |
| -Nord | 76 |
| -Est | 81 |
| -Bassin Parisien | 90 |
| -Ouest | 87 |
| -Sud Ouest | 92 |
| -Centre Est | 82 |
| -Méditerranée | 82 |
| **Ensemble des automobilistes** | **86** |

Source : **CREDOC-ADEME, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2000.**

# QUESTIONS

## DOCUMENT 1

1-) Pourquoi les milieux pollués présentent-ils des risques pour leurs habitants ?
Appuyez votre réponse à l'aide d'exemples précis. (4 points)

2-) Relevez les catégories de la population les plus exposées aux risques dûs à la pollution. (4 points)

3-) Quelle est la solution proposée dans ce texte pour réduire le nombre de décès ? (2 points)

## DOCUMENT 2

4-) Dites en une phrase à quoi correspond chaque courbe (4 points)

5-) Quelles sont les principales informations apportées par ce document ? (6 points)

6-) Donnez un titre à ce document. (2 points)

## DOCUMENT 3

7-) Quels sont les moyens de lutte contre la pollution locale ? (2 points)

8-) Quels sont les obstacles qui s'opposent à l'application de la loi sur l'air de 1996, en France ? Que montre l'exemple de VALENCIENNES ? (4 points)

## DOCUMENT 4

9-) Observez le document. Décrivez-le.
Quelle est l'idée suggérée ? Comment la situation est-elle présentée ? (6 points)

## DOCUMENT 5

10-) Analysez le tableau en tenant compte des données les plus significatives. (6 points)

## SYNTHESE

Dans un texte organisé, d'une trentaine de lignes, montrez que la pollution atmosphérique présente des risques importants pour les hommes, que les mesures anti-pollution demeurent insuffisantes à ce jour. Dites quelles solutions pourraient être envisagées. (20 points)

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.